



Modification et remise en cause de nos garanties statutaires actuelles. Mise en place d'un « mérite individuel » arbitraire contre les droits collectifs et l'indépendance professionnelle.

Instauration d'une « classe exceptionnelle » réservée à une minorité. Modification des grilles d'avancement dans la Classe Normale et la Hors Classe, ainsi que les modalités des promotions d'échelons et de grades qui sont ralenties pour la majorité des enseignants.

Statut, carrière, salaires menacés

Pour la ministre, il s'agit de faire sauter toutes les garanties inscrites dans les statuts pour parachever la Refondation et passer à l'étape suivante : la régionalisation et la privatisation de l'Éducation nationale.

**PPCR
ALERTE !**

Les PE n'auraient plus que 4 « rendez-vous carrière » et seraient visités à de nombreuses reprises par l'IEN ou toute autre personne dans le cadre de « l'accompagnement ». Ces visites serviraient de base aux comptes rendus établis pour les « rendez-vous carrière » sachant que seuls 30% des collègues, au mieux, bénéficieraient de ces « rendez-vous » pour gagner une année d'avancement ou accéder à la Hors Classe, sur les 42 annuités d'une carrière complète...

Accompagnement continu = stagiaires à perpétuité

Hold-up sur la hors-classe !

Avec le nouveau mode d'avancement, dès la rentrée 2018, le nombre de promouvables à la hors classe serait diminué de près des 2/3 ! Le nombre de promus, à la tête du client, hors de tout barème vérifiable en CAP, s'effondrera : c'est un hold-up économique masqué par la réforme du statut et de l'évaluation !

L'ensemble des barèmes menacés

En supprimant la note, ce sont l'ensemble des barèmes permettant aux délégués du personnel siégeant en CAP d'exercer leurs missions de contrôle des opérations de gestion qui sont menacés. La suppression de la note d'inspection aura comme conséquence une remise en cause de l'ensemble des barèmes remplacés par « l'évaluation professionnelle » : en fait le "profil" et le clientélisme.

Vous pensez au copinage dont pourraient bénéficier certains ? Pas d'inquiétude, d'après l'Unsa, ce système serait plus juste, plus « transparent »...

Vous rêviez de ne plus vous faire inspecter, mais...

L'inspection garantit actuellement au PE son indépendance professionnelle et sa liberté pédagogique dans le cadre des programmes nationaux. Dans la nouvelle grille d'évaluation un PE va être évalué en fonction de son investissement dans les Projets Educatifs Territoriaux et en fonction de ses relations avec les parents d'élèves et les élus politiques locaux. Ces mêmes élus politiques revendiquent déjà parfois le droit d'évaluer eux-mêmes les enseignants...

En 2008, FO, la FSU, la CGT et SUD exigeaient en commun « le retrait de ce projet d'arrêté, l'abandon de toute expérimentation des entretiens professionnels à l'Éducation nationale, le retour à une notation chiffrée objective étroitement corrélée à l'ancienneté. » En 2012, l'action commune avait permis de faire abroger le décret Chatel sur l'évaluation. Fin 2016, avec la CFDT et l'UNSA, la FSU vote « Pour »...